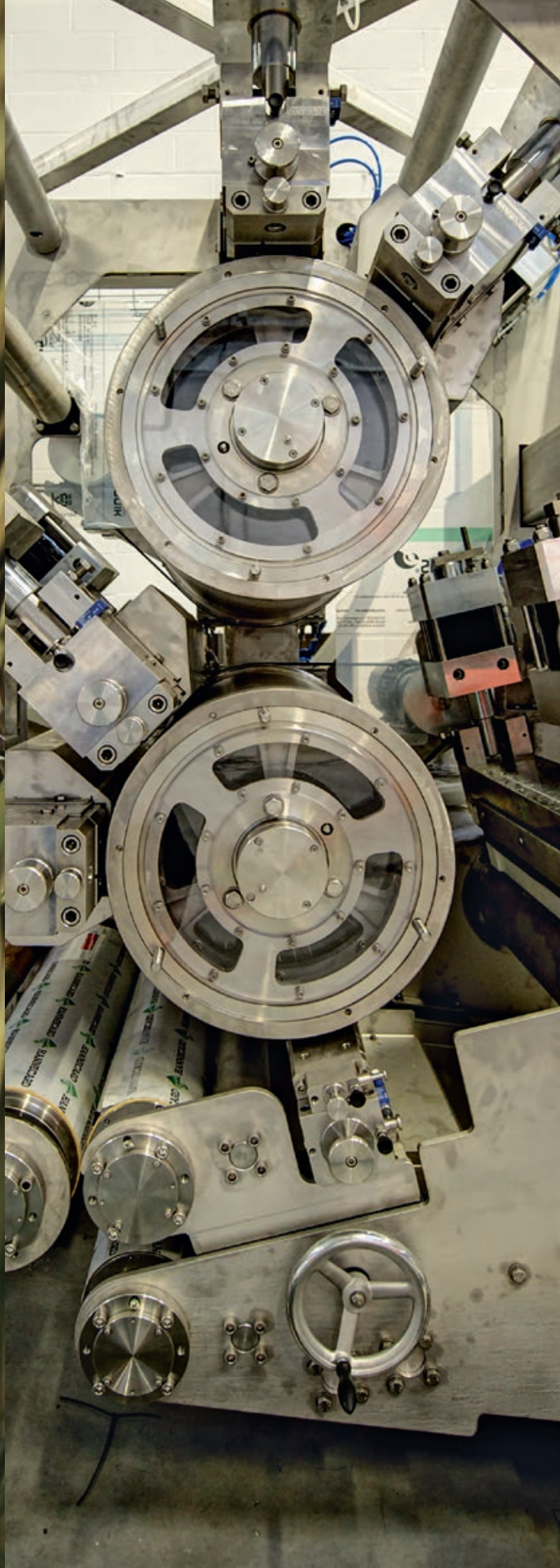


L'innovation,  
un facteur  
clé de succès  
pour l'industrie  
textile

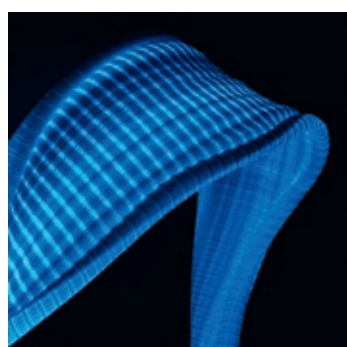
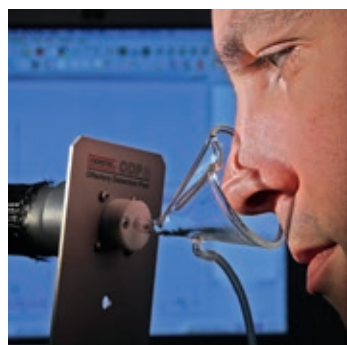


Union des Industries Textiles





## Sommaire



INTRODUCTION .....	5
1. L'industrie textile française en 2013 .....	5
2. Les grandes tendances sociétales .....	6
3. Une définition plurielle de l'innovation particulièrement pertinente dans cette filière .....	7
4. Des efforts de RDI en progression mais encore perfectibles .....	10
<b>I. DES ÉCOSYSTÈMES PERFORMANTS SUR LES TERRITOIRES .....</b>	<b>12</b>
1. Trois territoires dotés d'écosystèmes puissants et diversifiés .....	12
A. Le Nord-Pas-de-Calais .....	12
B. Rhône-Alpes .....	16
C. Alsace-Lorraine .....	18
2. Des écosystèmes plus légers avec un leader spécialisé dans l'animation territoriale .....	20
A. Midi-Pyrénées .....	20
B. Champagne-Ardenne .....	24
3. Les préconisations de l'UIT .....	26
<b>II. L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE : UNE PHASE DE RATTRAPAGE DOPÉE PAR DES MARCHÉS EN CROISSANCE .....</b>	<b>29</b>
1. Un effort plus intensif de recherche-développement innovation .....	29
2. Les enjeux pour l'avenir : textiles et technologies-clés .....	30
3. Les préconisations de l'UIT .....	32
<b>III. L'INNOVATION NON TECHNOLOGIQUE : DES ATOUTS IMPORTANTS À VALORISER EN COOPÉRATION AVEC NOS PARTENAIRES .....</b>	<b>35</b>
1. Un patrimoine immatériel très riche .....	35
2. Quelques enjeux pour l'avenir .....	35
3. Les préconisations de l'UIT .....	38
CONCLUSION .....	39
ANNEXES .....	40
1. Composition du groupe de travail « Innovation » .....	40
2. Préconisations à l'égard des pouvoirs publics .....	40
3. Plan d'action à l'usage des entreprises et des professions .....	40
4. Sources et bibliographie .....	41

# Introduction

## 1. L'INDUSTRIE TEXTILE FRANÇAISE

### EN 2013

Forte de ses 2 300 entreprises dont 570 de plus de 20 salariés, l'industrie textile française a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de 12,5 milliards d'euros sur trois marchés : la mode, la maison et l'industrie (transports, construction, santé...).

### Chiffres clés de l'industrie textile française en 2012

Entreprises <sup>1</sup>	570
Emplois <sup>2</sup>	65 279 personnes
Dont	
Salariés ouvriers	46 %
Salariés Etam	39 %
dont employés 22 % et Tam 17 %	
Salariés cadres	15 %
CA <sup>3</sup>	12,5 milliards d'euros (- 2 %)
Exportations <sup>4</sup>	7,7 milliards d'euros (- 4 %)
Importations <sup>4</sup>	14,1 milliards d'euros (- 5 %)

1. Estimation – UIT/INSEE (entreprises de + de 20 salariés).

2. OPCALIA.

3. UIT/IFM.

4. UIT/Douanes (dont 3,4 milliards d'euros en maille et lingerie).

Depuis une dizaine d'années, compte tenu de la concurrence féroce sur le marché de la mode associée à la disparition des quotas textile-habillement au 1<sup>er</sup> janvier 2005, les entreprises textiles ont été incitées à élaborer une offre performante pour répondre à d'autres clients dans des secteurs aussi différents que la santé, la construction, l'automobile, l'aéronautique, les cosmétiques...

L'industrie française des textiles techniques occupe aujourd'hui le deuxième rang en Europe derrière l'Allemagne.

### Les chiffres clés du secteur des textiles techniques en France en 2011

(en millions d'euros)

Entreprises	370
Emplois	24 423
Chiffre d'affaires total	5,5 milliards d'euros HT
Dont « non tissés »	1,06 milliard d'euros HT
CA / Exports	35,3%

Source : Observatoire des textiles techniques de l'IFM.

### Des territoires dotés de savoir-faire historiques

Les 65 000 salariés de la branche se répartissent principalement dans les « bassins historiques » autour de savoir-faire bien identifiés :

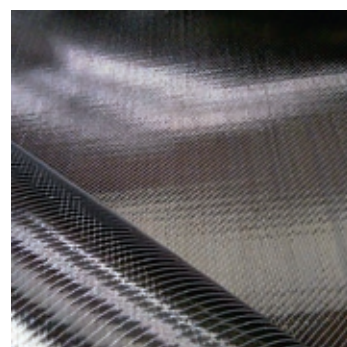
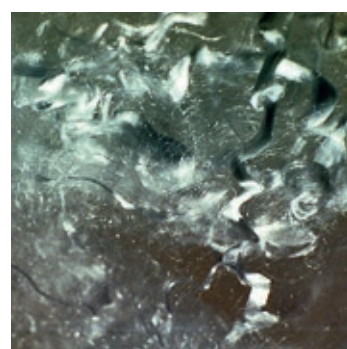
- la région Rhône-Alpes avec des activités de moulinage, texturation, tissage et ennoblissement de la soie et des filaments continus et une diversification des marchés vers l'aéronautique ou la santé, facilitée par une très grande diversité industrielle régionale (chimie, plasturgie...).

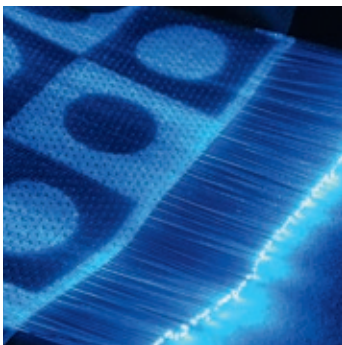
- la région Nord-Pas-de-Calais avec une forte spécialisation sur la fabrication de dentelles et broderies (Calais et Caudry), la filature de laine, et des activités de confection de linge de maison aujourd'hui complétées par un développement des textiles techniques, notamment non tissés.

L'Est de la France comprend des bassins différents avec le bassin cotonnier vosgien centré sur la filature, le tissage et la confection de linge de maison, et une diversification croissante des activités en Alsace, à partir de l'impression sur étoffes (Mulhouse), vers du tricotage (bas de contention, chaussettes) et du non tissé notamment.

La région Midi-Pyrénées, spécialisée dans la transformation de la laine autour de Mazamet, a subi une contraction de sa base industrielle et une diversification vers des activités de tricotage (chaussant) ou de fabrication de tissus pour automobile par exemple.

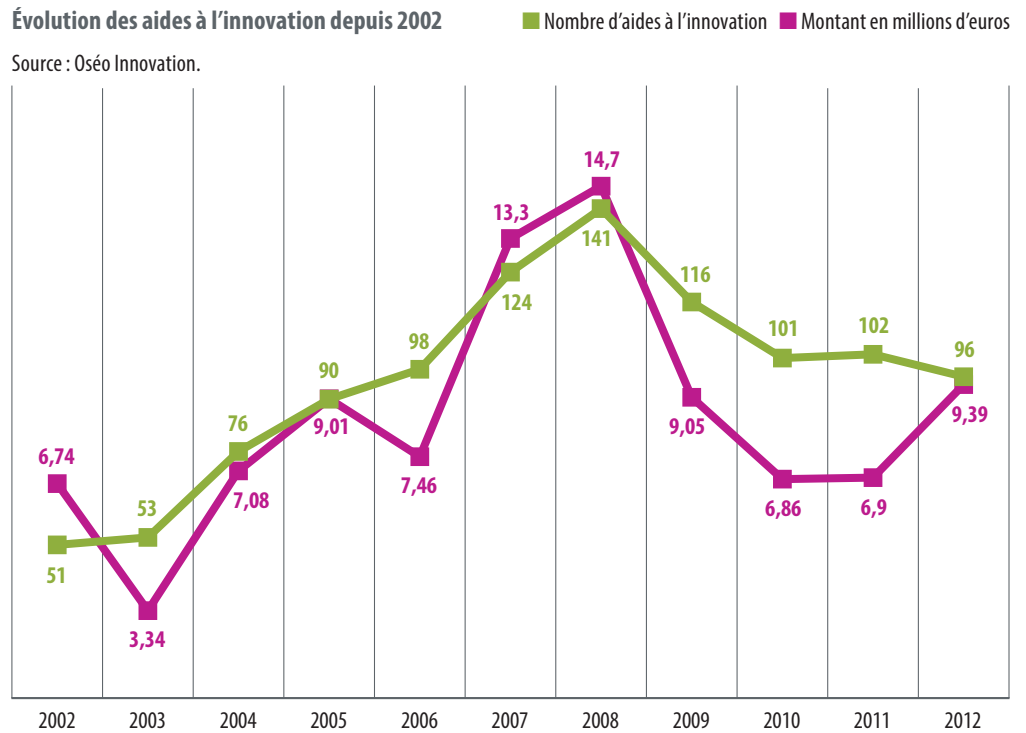
Le bassin de Troyes a maintenu une tradition dans les activités de bonneterie, grâce notamment à l'implantation de deux marques leaders, Devanlay-Lacoste et Petit-Bateau, qui contribuent à l'animation économique du bassin.





## Évolution des aides à l'innovation depuis 2002

Source : Oséo Innovation.



### 4. DES EFFORTS DE RDI EN PROGRESSION MAIS ENCORE PERFECTIBLES

Le Groupe de travail a cherché à mesurer l'évolution dans le temps des investissements en recherche-développement et innovation réalisés par les entreprises textiles en utilisant deux sources : Oséo Innovation et l'IFTH.

#### L'analyse d'Oséo Innovation

Oséo Innovation dispose d'un suivi dédié de la filière textile-habillement depuis 2002, au sein de la Direction de l'expertise et des filières industrielles (Isabelle Vallée). L'évolution des aides à l'innovation accordées sous forme d'avances remboursables et de prêts à taux zéro entre 2002 et 2012 fait apparaître les deux tendances suivantes :

- le nombre de projets soutenus a doublé sur la période passant de 51 à 96 ;
- le montant en valeur a progressé d'un tiers passant de 6,74 millions d'euros à 9,39 millions d'euros.

Par ailleurs, pour la première fois en 2011, un projet collaboratif d'innovation de rupture (Innovation Stratégique Industrielle) a été financé pour 5,7 millions d'euros (cosmétiques) et en 2012, un nouveau programme dans le domaine des textiles intelligents pour un montant de 7,2 millions d'euros.

#### L'analyse de l'IFTH sur l'évolution des projets collectifs sur la période 2002-2012

##### ★ Périmètre de l'étude

Les projets inclus dans cette étude sont les projets collaboratifs auxquels l'IFTH participe ou a participé en tant que partenaire quelle que soit l'origine du cofinancement (local, régional, national, européen).

Les budgets pris en compte sont les budgets totaux des projets, correspondant à la somme des budgets de chaque partenaire intégrant le cumul de la subvention reçue et de la contribution en fonds propres de chacun.

La période considérée démarre au 1<sup>er</sup> janvier 2002 et se clôture au 31 décembre 2012 avec une définition au prorata temporis pour les projets à cheval sur cette période.

La segmentation utilisée est la suivante :

- **Habillement** (PAP, lingerie, chaussant, vêtements d'image et de travail, équipement de protection individuelle et vêtements de sport, etc.).
- **Transport** (automobile, camion, moto, autobus, train, métro, avion, hélicoptère, aérospatial, bateaux, cargos, etc.).
- **Bâtiment** (textiles de maison, ameublement et décoration, isolation, structures tendues, géotextiles, etc.).
- **Santé** (linge plat hospitalier, prothèses, orthèses, implants, articles de contention, produits d'hygiène et cosmétotextiles, etc.).
- **Autres** (plein air, tels que tentes, stores et mobilier de jardin, bagagerie, emballage, agroalimentaire, etc.) + mise au point ou transfert d'une technologie sans focalisation sur un secteur applicatif + études d'impacts environnementaux (consommation d'eau et d'énergie, ACV, éco-conception, etc.).

★ **Premières constatations sur données brutes**

L'étude s'appuie sur un total de 292 projets. Les budgets totaux de ces projets sont très disparates : de 20 000 euros à plus de 14 millions d'euros, soit un ratio de 1/700.

Quelques très gros projets (projets européens ou ISI/Oséó) influencent les tendances sur des périodes de trois à quatre années. Il convient donc d'opérer un lissage pour dégager de véritables tendances sur dix années.

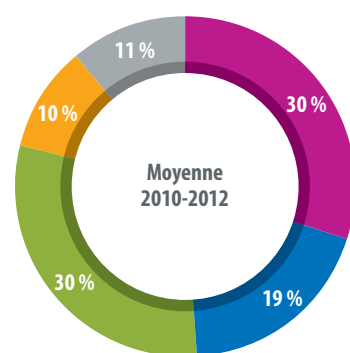
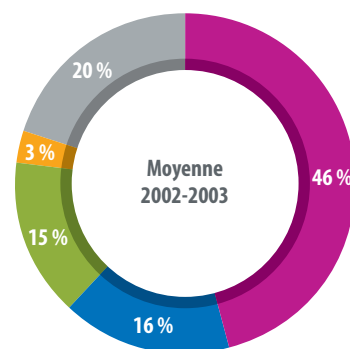
Les données brutes obtenues n'ont donc pas de valeur intrinsèque et seules les variations représentent un intérêt.

★ **Conclusion sur des données retraitées**

Après analyse fine des données et lissage des artefacts conjoncturels, les tendances de fond observées sont :

- un impact positif de la création en 2005 des pôles de compétitivité sur le volume total des projets collaboratifs.

- la baisse observée en 2004 et 2005 est un artefact (suspension des AAP européens sur plus de 18 mois).
- entre 2002 et 2009, le secteur habillement représentait de 40 % à 50 % du montant des projets. Depuis 2009, une décroissance est observée et la part du budget total orientée vers ce secteur oscille entre 30 % et 35 %.
- pour le secteur des transports, il y a une stabilité des efforts de R&D depuis 2006 à un taux d'environ 20 %.
- le bâtiment est un domaine où les moyens d'innovation consacrés par les industriels du textile représentent désormais 30 %.
- les applications dans la santé ont augmenté entre 2004 et 2007 pour ensuite se stabiliser à 10 %.
- enfin, les domaines applicatifs classés dans « Autres » ont fortement diminué avant 2004. Ils représentent environ 10 % du montant total depuis 2005. En effet, par le passé, certains projets avaient pour objectif de développer une technologie particulière sans viser de marché applicatif. Cette typologie de projets a quasiment disparu aujourd'hui.
- les montants totaux des années 2011 et 2012 sont fortement influencés par deux projets Oséo de type ISI, dont les budgets sont de 11 millions d'euros sur quatre ans et de 21 millions d'euros sur cinq ans.



■ Habillement  
■ Transport  
■ Bâti  
■ Santé  
■ Autres  
Source : IFTH.

	2002-2003	2010-2011-2012	Variation
Habillement	46 %	30 %	↘
Transport	16 %	19 %	→
Bâtiment	15 %	30 %	↗
Santé	3 %	10 %	↗
Autres	20 %	11 %	↘

Source : IFTH.





★ **Le Centre européen des textiles innovants, un outil unique en Europe**

Le 12 octobre 2012, en présence de 1500 personnes, Bertrand Delesalle, Président du Ceti et de l'UIT Nord, le Préfet de région, Martine Aubry, Présidente de Lille Métropole Communauté Urbaine, les Maires de Tourcoing, Roubaix et Wattlelos, ont inauguré cet outil unique représentant un investissement de près de 40 millions d'euros, lieu de recherche et de fabrication de prototypes et de petites séries. Dans la partie technique, des équipements modulables entre eux de filage bi-composants et

tri-composants, et de non tissés par voie sèche et par voie fondue ont été installés. Dans la partie bureaux, UIT Nord, URIC-Unimaille, UP-tex, IFTH, Innotex, Clubtex, le laboratoire Gemtex de l'ENSAIT se sont installés. Au total, plus de 14 000 m<sup>2</sup> sont sortis de terre au service de l'innovation textile dans ce qui était une vaste friche industrielle à la confluence de trois agglomérations.

Depuis l'inauguration, soixante prospects ont été enregistrés et les premières productions d'échantillons et de prototypes ont démarré au printemps 2013.

**Deux bâtiments : un bâtiment tertiaire, et une halle industrielle**

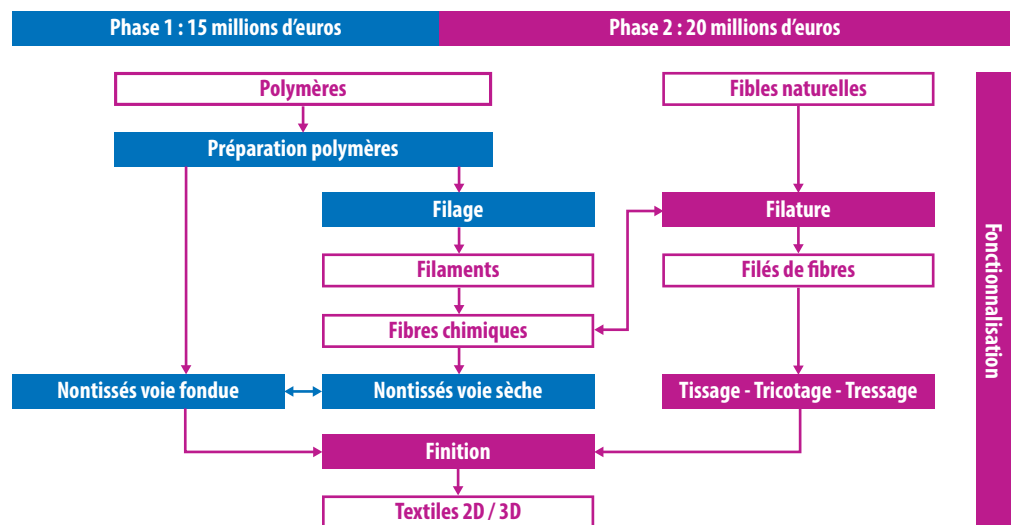


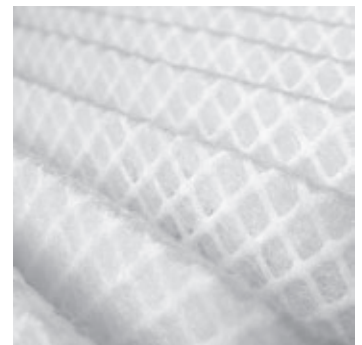
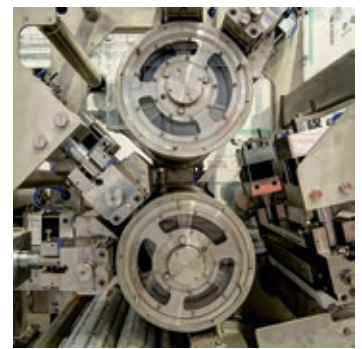
Bâtiment A



Bâtiment B

**Le Ceti : une plateforme technologique**





### Quelles sont les ambitions du Ceti à 5 ans?

- ▶ Devenir un pôle de compétence R&D et une plateforme technologique leader en Europe dans les domaines suivants :
  - Fils & filaments à haute valeur ajoutée (phase 1)
    - . Spécialité biopolymères.
  - Non tissés voie fondue et voie sèche (phase 1)
- Et occuper une position parmi les cinq premiers en Europe dans les domaines :
  - Structures techniques
    - Tissage - Tricotage - Tressage (phase 2)
    - . Composites (matrices textiles).
    - . Dispositifs médicaux.
- ▶ Animer un réseau de douze laboratoires partenaires très actifs dans une eurorégion réputée pour les meilleures formations supérieures textiles en Europe.
- ▶ Réaliser un chiffre d'affaires de 6 millions d'euros (Ceti exploitation) avec 300 clients entreprises, une part privée de 50 % (dont 20 % de clients internationaux), 25 % de subventions liées aux projets collaboratifs, 25 % d'aides structurelles des pouvoirs publics.
- ▶ Impliquer vingt grandes entreprises internationales partenaires dans la gouvernance.
- ▶ Héberger un effectif sur site de 180 personnes réparti entre :
  - activité R&D transfert 80 personnes (IFTH/Ceti exploitation);
  - recherche académique 70 personnes (ENSAIT, Gemtex...);
  - écosystème valorisation 30 personnes.
- ▶ Générer quinze startups créées sur les textiles innovants et dix entreprises par an en incubation.
- ▶ Attirer trois groupes internationaux nouvellement implantés en région Nord-Pas-de-Calais.
- ▶ Fédérer un réseau de 150 PME régionales en croissance grâce à l'innovation.
- ▶ Créer 500 emplois directs.



### Deux exemples d'actions « innovation »

#### ★ Citext Europe – Convention d'Affaires des matériaux textiles techniques

La convention est née en 1997 à Troyes, de plusieurs objectifs interconnectés :

- créer un événement pour mettre en lumière les ressources textiles techniques en développement en France;
- donner de la visibilité sur ce créneau à la région Champagne-Ardenne, en l'organisant sur son territoire;
- rendre accessibles ces nouveaux marchés aux PME textiles, en faisant venir à eux des donneurs d'ordres difficiles à prospecter en direct;
- créer des opportunités d'innovation et générer de nouveaux développements pour les entreprises.

#### ★ Action « Innovation produits-marchés »

- À la suite d'un audit stratégique réalisé avec un groupe de dix entreprises volontaires, une action « innovation produits-marchés » a vu le jour qui a produit différentes pistes à explorer.
- De ce travail, ont été retenus deux projets de développements innovants (confidentiels).
- La première phase d'investigation a été pilotée avec le concours de l'ENSAIT, dans l'esprit d'intégrer des étudiants car ce sont de futurs acteurs de la filière et de potentiels prescripteurs des solutions « matériaux textiles ».
- Des expertises complémentaires sont intervenues : universités (UTT – IUT).
- Les prototypes sont en cours.

### 3. LES PRÉCONISATIONS DE L'UIT

La branche textile dispose donc grâce à son organisation territoriale, aux délégations territoriales de l'IFTH et à l'existence de trois pôles de compétitivité, d'outils performants au service des entreprises. Toutefois, l'érosion prévisible des ressources publiques dont bénéficient actuellement l'IFTH, et les Pôles de compétitivité rend nécessaire une mobilisation des pouvoirs publics et de la profession afin d'être en mesure de maintenir et d'amplifier les investissements en RDI.

Afin d'améliorer encore la capacité d'accompagnement sur des projets innovants, **L'UIT demande aux décideurs publics :**

- de rendre possibles des financements d'entreprises sur des projets collectifs inter-régionaux : il est indispensable de pouvoir constituer des « consortium » de recherche avec des entreprises qui possèdent les savoir-faire requis même si elles appartiennent à différentes régions;
- de s'assurer d'un arbitrage de l'État (via par exemple les Direccte) entre des projets concurrents (par exemple, la filière chanvre dans les régions Alsace-Lorraine, Midi-Pyrénées et Picardie) afin d'utiliser efficacement les ressources publiques autour d'un projet de dimension nationale.

#### **L'UIT œuvrera au niveau de la profession dans deux directions :**

- multiplier les « maillages » inter-régionaux (gouvernance, participation aux projets...) entre pôles, club d'entreprises...
- faire la promotion des « bonnes pratiques ».

Les échanges au sein du GT Innovation ont mis en lumière quelques initiatives exemplaires qu'il semble opportun de valoriser au plan national.



**TROIS EXEMPLES  
DE BONNES PRATIQUES  
À PROMOUVOIR**

★ **Un premier exemple : Citext Europe**

**Le principe de cette convention :**

- Deux jours de rendez-vous individuels pré-programmés.
- Des rendez-vous de 40 minutes (temps optimisé), consentis mutuellement entre le donneur d'ordres et le preneur d'ordres (« confort commercial »).
- L'opportunité pour les « nouveaux » entrants sur les marchés TUT de calibrer l'intérêt de leur offre.

**Qui participe ?**

- Les donneurs d'ordres de tous secteurs : médical, automobile, défense, sport, événementiel, etc.
- Et de toutes tailles : porteurs de projets, grands groupes, PME.
- Les interlocuteurs sont les dirigeants, les acheteurs et/ou les responsables R&D.
- Les preneurs d'ordres : tous les métiers de la filière, avec une forte concentration sur l'amont.
- Pas d'offre de matériels, ce n'est pas la cible (l'ITMA et Techtextil sont sur ce créneau).

**Les chiffres-clés de l'édition 2012**

32 % de participants étrangers, 3 000 rendez-vous, cinq conférences, 274 plannings de rendez-vous, une moyenne de 18 rendez-vous par planning et tous les secteurs d'application présents.

★ **Un deuxième exemple avec  
l'alliage des compétences technologiques  
et immatérielles : Tech & Design**

Ce programme, initié par R3ilab, permet de mettre en œuvre, une nouvelle approche d'innovation et d'intégration du design au sein des entreprises en constituant des « assemblages de compétences » entre industriel/designer et distributeur.

Il aide à concevoir, développer et commercialiser des produits véritablement innovants en mettant en contact les entreprises avec de nouveaux marchés, de nouveaux clients, de nouveaux consommateurs finaux.

Il permet de bénéficier d'une communication large, à la fois au sein du secteur d'activité habituel de l'entreprise mais aussi sur de nouveaux territoires, relayée par des opérations de relations médias, sectorielles et grand public.

▶ **Objectif 1**

*Stimuler l'innovation*

Rencontres entre industriels, designers, distributeurs au travers d'une vingtaine de trinômes.

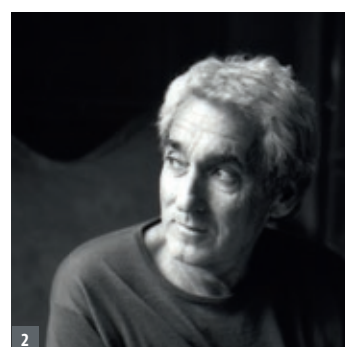
▶ **Objectif 2**

*Renforcer la coopération entre les professionnels d'horizons différents* qui apprennent à découvrir l'univers et les contraintes de l'autre et à s'y adapter, en tentant des expériences nouvelles.

▶ **Objectif 3**

*Donner des orientations stratégiques*

(marketing, services associés aux produits, distribution...).



1. Christophe Pillet, en binôme avec Saflin dans le Nord-Pas-de-Calais.

2. Patrick Frêche en binôme avec Henri Plo en Midi-Pyrénées.